CENTRAIR

BULLETIN de SERVICE

N: 101-6

AERODROME 36300 LE BLANC

PLANEURS CENTRAIR 101 101A 101P 101AP

Page 1/1

OBJET : Vérification du collage et de l'état des cadres du fuselage

<u>Planeurs concernés</u>: 101 - 101A - 101P - 101AP tous numéros de série

Afin de prévenir tout incident dû au décollement ou à la rupture des cadres de renfort du fuselage, il est impératif d'effectuer d'urgence, avant le prochain vol et dans tous les cas, avant le 1er Mars 1985, les vérifications suivantes sur tous les cadres et renforts de fuselage :

- Etat des collages,
- Etat des cadres et renforts.

D'autre part, cette vérification sera systématiquement renouvelée dans les cas suivants :

- Atterrissage train rentré ou au cours duquel le train est rentré,
- Cheval de bois au décollage ou à l'atterrissage,
- Atterrissage manifestement dur ou à la suite duquel on relève des détériorations apparentes de l'intrados du fuselage (entailles profondes ou écaillage du gelcoat par exemple).

En cas d'anomalie constatée, prévenir le constructeur CENTRAIR

CENTRAIR tél (54) 37 07 96 telex 750 272 APPROBATION SERVICES OFFICIELS DU

8 février 1985 AERO-528-DCO Classification RECOMMANDE POUR INFORMATION IMPERATIF

